



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression de postes d'enseignants en Creuse à la rentrée de 2026

Question orale n° 517

Texte de la question

M. Bartolomé Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la suppression de 4 000 postes d'enseignants, mesure inscrite dans le budget 2026 et ses conséquences dans les territoires ruraux. La rentrée scolaire 2025 en Creuse a de nouveau été marquée par des fermetures de classes, dans un contexte national où près de 5 000 classes ont été supprimées pour l'année 2025-2026, touchant prioritairement les académies rurales. Ces décisions récurrentes, souvent annoncées tardivement, fragilisent les communes rurales, compliquent la gestion pour les équipes éducatives et remettent en cause les investissements locaux, dans des territoires où la géographie rend ces suppressions particulièrement préjudiciables. Une planification pluriannuelle et une concertation en amont, notamment sous l'égide de la préfecture, apparaissent indispensables afin de sécuriser l'évolution de la carte scolaire. Il lui demande de lui préciser ses objectifs pour la Creuse et les garanties qui peuvent être apportées en matière de visibilité et de stabilité de la carte scolaire dans ce département.

Données clés

Auteur : [M. Bartolomé Lenoir](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 517

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 janvier 2026](#)